



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Comité Directeur

Du lundi 8 janvier 2018
A Chauny – Salle Alain THOMAS

Président : Mr Pascal POIDEVIN

Présents : Mrs AUBRY Mickael, BECRET Jean Marie, BERIOT Patrice, BLONDELLE Dominique, CARPENTIER Patrice, COLLET Jean Claude, CORNIAUX Michel, COUSIN Gilles, CREVITS Joël, DELATTRE Didier, EUSTACHE Joël, FRELING Éric, KHENSOUS Rachid, MARHEM Jean Pierre, MINETTE Laurent, PESIN Paul, RONSIN Jean, SEREC Christophe,

Excusés : Mme DELMERT Sophie, Mrs DENIZE André, IBATICI Cédric, LAURENT Guy, LECLERE Olivier et WINIESKI Frank.

Assistent : Mrs CAMBRAYE Olivier (Responsable Administratif), FOUBERT Hervé (Conseiller Technique Départemental) et MORICE Philippe (Président de la commission des arbitres).

Début de réunion à 18 h 00

Fin de réunion à 20 h 00

1. Vœux du Président

Pascal POIDEVIN souhaite une bonne et heureuse année aux membres du Comité Directeur et renouvelle ses vœux de bonheur, joie et santé à l'ensemble des composantes de la famille du football.

Il exprime des vœux de santé à l'ensemble de l'équipe et souhaite aux élus qui sont toujours en activité une grande réussite professionnelle et qu'ils puissent toujours se libérer ainsi qu'aux retraités de profiter pleinement de leur retraite.

Il remercie les Membres du Comité Directeur, des Commissions, du personnel ainsi que des représentants des instances sportives, des partenaires institutionnels ou privés qui lui ont fait parvenir des vœux sous toutes ses formes.

Il rappelle que le District est au service des clubs et de ses 20 000 licenciés.

2. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal du Comité Directeur du 11 décembre 2017, publié le 12 décembre 2017, est adopté à la majorité des membres présents.

3. Courriers

- Courrier de remerciement de la part des Restos du Cœur suite à la remise des denrées alimentaires dans le cadre des plateaux de Noël.
- Carte de remerciements suite aux marques de sympathie témoignées lors du décès du papa de Sylvie Gouge, secrétaire du District.
- Note conjointe de la DTN et de l'IFF sur l'harmonisation des pratiques relatives à la vérification des licences à l'entrée en formation et à la demande de certificat médical pour les formations des éducateurs.
 - Obligation de posséder une licence valable pour la saison en cours pour toute personne qui souhaite s'inscrire en formation :

La vérification est réputée effectuée par le District par :

- La fourniture par l'éducateur de « l'attestation de licence » reçue par mail
 - La copie de cette même attestation issue de la plateforme « Mon Espace FFF »
 - La capture d'écran issue de l'application Footclubs prouvant la validation de la licence du candidat
 - L'inscription en ligne via les sites internet FFF (vérification automatique du statut dans Foot2000)
- Obligation pour toute personne qui souhaite participer à une formation d'entraîneur et éducateur fédéral de fournir, lors de son inscription, un certificat médical de non contre-indication en cours de validité :
 - Lors de l'inscription en formation, la fourniture d'une licence validée vaut fourniture du certificat médical pour les éducateurs et les joueurs
 - Les dirigeants souhaitant s'inscrire à une formation d'éducateur devront fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du football » datant de moins d'un an.

4. Communication du Président

- Vœux adoptés lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Football du 16 décembre 2017 :
 - Extension du vote électronique à tous les votes proposés en AG en plus de celui réalisé pour les élections.
 - Les décisions de la Commission de surveillance des opérations électorales prises en dernier ressort.

- Informatiser les opérations relatives à la vie des clubs : affiliation, fusion, changement de nom, entente, radiation).
 - Autoriser la présentation d'un listing des licences lorsque ni la tablette, ni Footclubs Compagnon n'a été utilisé et que les licences n'ont été imprimées pour la vérification des licences
 - Ajouter dans les convocations devant les organes disciplinaires et d'appel que l'assujetti a la possibilité de présenter, par lui-même ou par les personnes qui l'assistent ou le représentent des présentations écrites préalablement à l'audience. Impossibilité d'aggraver en appel la décision lorsque l'organe disciplinaire d'appel n'a été saisi que par l'intéressé ou par son club.
 - Adoption d'une nouvelle charte d'éthique et de déontologie du football à mettre en place avant le 31 décembre 2017 en application du code du sport.
 - Augmentation du prix de la licence de 1 euro à compter de la saison 2018/2019.
- Bénévoles du mois
L'opération du Bénévole du mois est renouvelée pour la saison 2017/2018 :
 - Septembre 2017 : Hervé Noizet de l'US Ribemont par Christophe Serec
 - Octobre 2017 : Corinne Pierquet du FC Villers Cotterets par Franck Winieski
 - Novembre 2017 : Christian Loison du FC Lesdins par Jean-Claude Collet
 - Décembre 2017 : Eliane Gallet par Patrice Bériot
 Seront en charge de l'interview mensuelle des Bénévoles pour le 30 de chaque mois :
 - Janvier 2018 : Didier Benoit de Marly-Gomont par Jean Ronsin
 - Février 2018 : Patrick Dupont de St Quentin Gauchy par Jean-Pierre Marhem
 - Mars 2018 : par Philippe Morice
 - Avril 2018 : par Didier Delattre
 Le Président sensibilise l'ensemble des Membres sur la nécessité que les Bénévoles du mois désignés soient présents lors de la soirée des Bénévoles 2018.

- Journal de la Ligue des Hauts de France :

La ligue des Hauts de France mets en place un journal mensuel dématérialisé sur la même base que celui qui existait en Picardie. Le District aura à sa disposition deux pages pour valoriser les actions mises en place par le District et les clubs. Patrice Bériot sera l'interlocuteur du journaliste habilité à cet effet. Un Comité de Pilotage composé de Pascal Poidevin, Gilles Cousin, Patrice Bériot et Olivier Cambraye est mis en place afin de définir les sujets.

- Institut Régional de Formation :

L'institut régional de formation de Liévin a fait l'objet d'une visite de Monsieur Teinturier de l'IFF (Institut de Formation du Football) dans le cadre de la labélisation de l'IR2F de la ligue des Hauts de France qui sera à l'ordre du jour du Comex de fin janvier 2018.

Suite aux observations formulées, le Président Brongniart a souhaité réunir les Présidents de District le 13 janvier afin d'évoquer l'harmonisation des formations dispensées sur le territoire des Hauts de France, notamment sur la gestion administrative, les tarifs pratiqués et l'utilisation des modules de formation à destination des éducateurs, de l'arbitrage et des Dirigeants.

- Fiche identification Membres du Comité Directeur :

A la demande de Gilles Cousin, les Membres du Comité Directeur étaient invités à fournir la fiche d'identification pour le 15 décembre 2017 afin de permettre une publication à court terme du parcours de chaque élu du Comité Directeur. Le Président relance les retardataires et précise qu'à défaut de fourniture dans la semaine, les renseignements seront alimentés à minima.

5. Communication du secrétaire Général :

- Développement du nombre de licenciés :

Le Secrétaire propose la constitution d'un groupe de travail intitulé « Objectif 20 000 Licenciés » afin de mettre en place des actions de promotion sur le développement du nombre de licenciés et la gratuité de la nouvelle licence.

6. Communication du Trésorier Général :

- Situation financière des Clubs :

Jean-Marie Bécret rappelle le calendrier de la saison concernant le règlement des clubs relatifs aux engagements et aux amendes :

- 50% des frais d'engagement avant le 1^{er} septembre 2017 de la saison ou 100% pour bénéficier d'une remise de 5%
- Envoi d'un relevé fin décembre 2017 pour le règlement du solde des engagements et des frais disciplinaire à régler avant le 31 janvier 2018 pour la période du 1^{er} juin au 31 décembre 2017
- Envoi d'un relevé début juin 2018 pour le règlement du solde des amendes disciplinaires pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 mai 2018 pour l'ouverture à la saisie des licences de la saison 2018/2019.

Le relevé fin de décembre 2017 faisait état d'un montant de 81 137 euros. La relance réalisée via les adresses mail officialisées a fait l'objet de versement de 21 853 euros à ce jour. Les clubs n'ayant pas réglé au 31 janvier 2018, sauf accord de règlement échelonné, feront l'objet du blocage des demandes de licences.

- Prestataire de paie :

Le Trésorier Général informe le Comité Directeur du changement de prestataire de paie.

La Société d'Expertise Comptable SCGP, sise à St Quentin, représenté par Monsieur Laurent Lefèvre procédera à l'établissement des salaires et des déclarations sociales à compte du mois de janvier 2018 suite à la cessation d'activité de Jean-Luc Auffret de l'a2sp. Le Comité renouvelle ses remerciements au prestataire pour la collaboration qui a pu être mises en place durant plusieurs années.

7. Formations des Dirigeants :

- Formation PSC1 : Plan d'actions par Laurent Minette

Le Comité Directeur du District a validé le programme de formation à la PSC1 (formation 1er secours) pour 300 volontaires : joueurs, bénévoles, dirigeants, arbitres, ou encore jeunes en service civique dans les clubs, concrétisant sa volonté de former davantage d'encadrants aux gestes qui permettent de sauver des vies.

Un premier crédit de 15 000 € a été ouvert à cet effet. Une demande d'aide financière au titre d'une action collective de formation de dirigeants a été déposée à la FFF.

Les organismes de formation pressentis : La Protection Civile, La Croix Rouge et le SDIS ont été contactés par courrier. A ce jour, seule la Protection Civile a répondu. Nous avons rencontré son responsable, M. DUCHEMIN, dans ses locaux de Soissons. Une convention a été signée, prévoyant des sessions de formation sur l'ensemble du District. Celles-ci sont prévues de préférence le samedi, de 8H à 12H et de 13H à 17H. Le coût de formation s'établit à 45€ par stagiaire, non compris le repas du midi, à la charge du district, dans la limite de 10€ par participant. Les clubs accueillant la formation seront chargés de mettre en place le service de restauration. Le nombre d'apprenant sera de 10 maximum par formateur.

Une liste non exhaustive d'une quinzaine de clubs susceptibles d'accueillir les sessions, répartie sur l'ensemble du département, a été dressée. Ils vont être contactés pour requérir leur aval. Ils seront invités à présenter des participants en nombre raisonnable et le district contactera les clubs voisins pour compléter les groupes. Une information a également été faite sur le site Internet du DAF.

Une première session de 16 personnes réparties en 2 groupes a eu lieu samedi 6 janvier dans les locaux du district. Y ont participé des membres du comité directeur ou des commissions, ainsi que des jeunes en service civique. Une seconde est prévue le samedi 13.

La procédure va s'accélérer pour proposer des séances en janvier et février, période au cours de laquelle les éventuels participants sont davantage disponibles.

- Formation accompagnant U6/U11 : Plan d'actions par Didier Delattre

Le module « accompagner une équipe de U6 à U11 » est un des 13 modules du parcours de formation des Dirigeants, il est instruit en 4 heures. A l'issue de cette formation, les stagiaires se voient décernés un certificat de formation.

Le module s'adresse à toutes personnes qui souhaitent accompagner les éducateurs et leurs équipes de U6 à U11 (licenciés ou non, dans un premier temps). Leur rôle n'est pas technique mais il peut être administratif, d'encadrement, d'organisation des gouters, des rendez-vous, d'accueil des équipes, de relation,... Mais en aucun cas, ils ne remplacent les éducateurs, même si dans des cas biens particuliers, ils peuvent se voir attribués des missions par les éducateurs.

L'objectif pour un district, est de bien véhiculé l'importance de ces accompagnateurs au sein des clubs afin de mettre une nouvelle barrière entre des parents – coachs et des éducateurs un peu seul face à leurs missions.

Le choix d'enseignement de ce module dans les districts a été décidé par la commission régionale de la formation, et validé par les instances de la ligue. A ce jour, seul le District Aisne de Football est en mesure de démarrer les formations, puisque, nous avons une commission départementale qui a été créée. 4 membres de la commission départementale ont suivis la formation et son déroulement lors de la présentation du jeudi 4 janvier 2018 au siège de la ligue. Et qu'au moins trois membres sur les 4 sont titulaires du certificat de formateur.

Cependant, les modalités et conditions d'engagement des stagiaires ne sont pas réglées par les membres du conseil de ligue et la validation par son comité directeur, ce qui nous laisse penser qu'un délai d'un mois minimum, sera encore nécessaire avant de pouvoir lancer les inscriptions. En ce qui concerne les inscriptions, la commission régionale souhaite que les engagements se fassent par le biais de la ligue et reviendront ensuite vers les districts. L'organisation et la communication aurait été beaucoup plus simple et rapide si elle était faite par les districts, avec information et communication du suivi auprès de la ligue. La raison évoquée est que cette formation est propriété de l'I.F.F. et qu'elle délègue auprès des ligues et non des districts. En conclusion, la formation est prête à être enseignée mais il nous manque l'accord des instances régionales et départementales sur des problèmes administratifs et financiers.

6 Réflexion sur le foot loisir

Une réflexion sera menée par le Responsable de l'organisation du Critérium sur le développement du foot loisir.

Le développement de cette pratique est un axe fort de la FFF qui sera valorisé dans le cadre de « Ambition 2020 ».

Un groupe de travail de 4 à 6 personnes (Laonnois, St Quentinnois, Chaunois, Sud) sera composé par Frank Winiesky afin de poursuivre la réflexion sur le sujet.

Cible : + 45 ans ou + 50 ans ??

Licence LOISIR obligatoire Mixité ??

Possibilité de jouer avec un autre club.

Surface : terrain - 1/2 terrain - salle.

Temps : 1H00 1H20 1H30 ?

Lieu : Sur chacun des plateaux géographiques (avec un responsable de plateau)

Date : 1 fois par mois par trimestre ?

Possibilité en semaine vendredi soir - samedi matin ou après midi-dimanche matin-??

Nombre de joueurs participants : 6 contre 6 ou 7 contre 7 ??

Objectif : Convivialité - pratique adaptée à l'âge.

7 Plateaux de Noël et remise aux Restos du Cœur

Les plateaux de Noël ont connu, encore cette année, un réel succès avec 108 équipes de 68 clubs représentés par 624 joueurs et joueuses sur 13 sites.

La remise de 800 kilos de denrées alimentaires s'est déroulée le 21 décembre 2017 dans les locaux du District en présence de plusieurs élus du District, de Monsieur Daniel Eduin président de l'antenne départementale des « Resto du cœur » ainsi que de Monsieur et Madame Malingre responsables du centre de Chauny.

Le Président renouvelle ses félicitations aux Membres de la Commission Foot-animation en charge de l'organisation des plateaux de Noël et remercie les clubs et les parents des jeunes licenciés pour cet élan de solidarité.

Une opération « petit pot bébé et layette » est envisagée sur la journée départementale des débutants.

8 Validation des ententes U13F : Eric Freling

La proposition de la commission féminine pour la création des ententes U13F participantes au challenge pitch 2018 est validée par le Comité Directeur sur la base de :

- Entente Chauny St-Quentin : Osq, Chauny, Fresnoy-fonsomme et Itancourt 15 joueuses potentielles.
Responsable : Laurent Goullard
- Entente Soissons/Sud Aisne: BCV, Vic, château FC et Coincy 13 joueuses potentielles.
Responsable : Nicolas Lefevre
- Entente des cantons Thiérache/Laonnois

Le Président du District précise que la validation par le Conseil de Ligue suppose que le club support et les cantons concernés par l'entente soient identifiés et que la liste des 12 filles qui composent l'entente soit établie avant le 30 janvier 2018.

9 Validation des sorties des Sélections Départementales aux tournois de fin de saison : Hervé Foubert

Le Président rappelle le cahier des charges relatif à l'accompagnement des sélections départementales, à savoir la présence de Membres de la Commission Technique et d'un chef de délégation élu au Comité Directeur.

Le programme des sorties des sélections est approuvé, les inscriptions seront à réaliser d'ici le 31 janvier dès la connaissance des accompagnateurs connus.

Le Président précise que le Responsable de la délégation devra suivre la formation PS1 et prendre possession du défibrillateur lorsqu'il est accompagnant. Lorsque plusieurs sélections sont de sortie le même jour, la sélection absente sur plusieurs jours à la priorité.

- Sélection U12 M : le 2 avril 2018 à Vermelles
 - Commission technique : Timothée Piette
 - Chef de délégation : Mickaël Aubry
- Sélection U12 M : le 19 mai 2018 à Soissons
 - Commission technique : David Rocquencourt ?
 - Chef de délégation : Mickaël Aubry
- Sélection U13 M : les 20 et 21 mai 2018 à Viesly
 - Commission technique : Timothée Piette
 - Chef de délégation : Jean-Claude Collet
- Sélection U14 M : les 19, 20 et 21 mai 2018 à Vermelles 59
 - Commission technique : Jean-Claude Ballonet
 - Chef de délégation : Jean Ronsin
- Sélection U15 M : les 20 et 21 mai 2018 à Cambrai
 - Commission technique : Christophe Lachant
 - Chef de délégation : Paul Pesin

- Sélection U11-U12 F : le 20 mai 2018 à Charmes
 - Commission technique : A désigner lors de la réunion de la commission
 - Chef de délégation : Jean-Pierre Mahrem
- Sélection U13 F : le 16 juin 2018 à Chevrières
 - Commission technique : A désigner lors de la réunion de la commission
 - Chef de délégation : Jean Ronsin
- Sélection U15 F : le 16 juin 2018 à Chevrières
 - Commission technique : A désigner lors de la réunion de la commission
 - Chef de délégation : Jean-Pierre Mahrem
- Sélection U18 F : le 1^{er} mai 2018 à Gauchy
 - Commission technique : A désigner lors de la réunion de la commission
 - Chef de délégation : Jean-Pierre Mahrem

10 Groupes de travail

- Textes :
Les travaux menés sur la rédaction du règlement intérieur et du rôle des commissions seront présentés au prochain Comité Directeur par Rachid Khensous.
- Communication :
Christophe Serec rejoindra le groupe de travail composé de Gilles Cousin, Patrice Bériot et Olivier Cambraye. La première action consistera à la complétude du nouvel onglet DISTRICT sur le site du DAF avec les rubriques Comité Directeur et Commissions.
- Groupe de travail sur la mise en œuvre d'une réunion de début de saison sur les relations Arbitres/Educateurs :
Les premiers travaux du groupe de travail composé de Paul Pesin, Michel Corniaux et Philippe Morice seront présentés au prochain Comité Directeur.
- Groupe de travail « Objectif 20 000 Licenciés » :
Les premières actions mises en place par le groupe de travail composé de la présidente de la Commission Foot Animation et de la Féminisation ainsi que des Présidents des Commissions Jeunes, féminines et futsal (ou de leur représentant) seront présentées au prochain Comité Directeur.
- Groupe de travail sur le développement du Foot loisir :
Les travaux menés sur le développement du Foot loisir seront présentés au prochain Comité Directeur par Frank Winiesky.

11 Actions à venir :

- Plateaux Futsal :
 - Challenges féminins jeunes U13F et U15F
Dates 20/01, 17/02 et 10/03
 - 1 challenge U11
Dates 13/01; 27/01, 10/02 et finale le 17/02
 - 1 challenge U13 (D1 et D2)
Dates : 13/01, 27/01, 10/02 et finale 17/02
 - 1 challenge U15 (D1 et D2) 18 équipes + Jussy
Dates : 20/01, 3/02, 24/02 de 13h30 à 16h00 et finale 03/03
 - 1 challenge U18 (D1 et D2) : 18 équipes
Dates : 20/01, 3/02, 24/02 de 16h à 18h30 et finale 3/03
 - Challenges seniors masculin et féminin: finale le 25 Février
- Finale Coupe de l'Aisne :
 - Un appel à candidature a été lancé auprès des clubs pour l'organisation de la Finale de la Coupe de l'Aisne Seniors du 9 juin 2018 selon le cahier des charges établi avec une date de retour au 29 janvier 2018. La commission présentera sa proposition pour le prochain Bureau Directeur fixé mi-février.
 - Le Président du District propose que la Finale U18 porte le nom d'Alain Thomas.
Le Comité Directeur donne son accord pour qu'un nouveau Challenge soit acquis et porte le nom de l'ancien Vice-Président du District.
- Journée des Débutants 2018 :
 - La journée nationale a été fixée par la FFF au 9 juin 2018. Le Président sensibilise la Commission sur les lieux des journées à définir rapidement.
- Festival Foot U13 Pitch 2018 !
 - Phases départementales du 21 avril 2018 :
Un appel à candidature a été lancé auprès des clubs pour l'organisation avec une date de retour au 29 janvier 2018.
 - Phases régionales 5 et 6 mai 2018 :
Le District ne se positionnera que dans le cadre d'une organisation sur une journée.

12 Calendrier 1^{er} trimestre 2018 :

- Mercredi 10 janvier 2018 : vœux du Conseil Départemental
- Jeudi 11 janvier 2018 : signature de la convention FMS avec l'OSQ au lycée Condorcet
- Vendredi 19 janvier 2018 : Remise des équipements Foot en Milieu Scolaire à 17 heures et Mozaic Foot Challenge à 18 heures.

13 Questions diverses reçues :

Aucune questions diverses n'est parvenu aux services administratifs en amont de la réunion.

Le prochain Comité Directeur est fixé au 19 avril 2018 à 18 heures 00.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Le Président
Pascal POIDEVIN

Le secrétaire de séance
Michel CORNIAUX